

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

DU JEUDI 16 MAI 2019

### COMPTE-RENDU

EssilorLuxottica a réuni son Assemblée Générale annuelle Mixte le 16 mai 2019 à la Maison de la Mutualité à Paris. Nous vous invitons à la revivre dans son intégralité vers le webcast disponible sur le site de la Société. Retrouvez par ailleurs l'ensemble des documents relatifs à l'événement et notamment la brochure de convocation et les résultats des votes (<https://www.essilorluxottica.com/fr/assemblee-generale>).

Le nombre d'actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance était de 9 979 soit un quorum de **75,496** %. 512 actionnaires ont participé physiquement à l'Assemblée Générale d'EssilorLuxottica.

L'Assemblée Générale a été ouverte par Monsieur Leonardo Del Vecchio puis Monsieur Hubert Sagnières qui ont souhaité la bienvenue à tous les actionnaires de la Société et plus spécifiquement aux anciens actionnaires de Luxottica ayant échangé leurs actions dans le cadre de l'offre publique lancée par EssilorLuxottica. Monsieur Leonardo Del Vecchio a salué le succès de cette opération rendue possible grâce au travail des équipes du Groupe EssilorLuxottica et a tenu à remercier tous les actionnaires pour leur confiance. Monsieur Leonardo Del Vecchio a également fait observer que Messieurs Francesco Milleri et Laurent Vacherot, respectivement Vice-Président et Directeur Général de Luxottica et Directeur Général d'Essilor International, ont été investis de la responsabilité de développer et de mettre en œuvre la stratégie et le processus d'intégration d'EssilorLuxottica en vertu de l'accord signé quelques jours avant la présente Assemblée Générale.

Monsieur Hubert Sagnières a tenu à souligner :

- les très bonnes performances réalisées au cours du premier trimestre ; Il a rappelé qu'EssilorLuxottica a pour objectif d'améliorer la vision dans le monde en faisant observer que 5 Milliards de personnes ont besoin de lunettes et des verres.
- la puissance de la Société issue de l'opération de rapprochement, conduit dans l'intérêt des investisseurs, des consommateurs et des salariés.

Monsieur Hubert Sagnières a remercié Monsieur Bernard Hours pour sa contribution aux travaux du Conseil d'administration d'EssilorLuxottica, ce dernier ayant décidé de mettre un terme à son mandat d'administrateur; il a rappelé que Monsieur Laurent Vacherot succède à Monsieur Bernard Hours en qualité d'administrateur étant observé que sa nomination sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale.

Avant de passer aux présentations, Monsieur Hubert Sagnières a rappelé l'ordre du jour qui comportait 18 résolutions présentées par le Conseil d'administration et 2 résolutions

complémentaires déposées par des actionnaires ayant pour objet la nomination de deux administrateurs indépendants, Madame Wendy Lane et Monsieur Jesper Brandgaard.

Madame Juliette Favre, Présidente du Fond Valoptec International, a par ailleurs été invitée à s'exprimer sur le retrait de la résolution C déposée par le fonds Valoptec International.

Madame Juliette Favre a expliqué que le Fonds Valoptec International a choisi de soutenir la signature de l'accord signé le 12 mai 2019 qui constituait, selon cette dernière, un premier pas significatif vers une amélioration de la gouvernance de la Société. Le Fonds Valoptec International avait précédemment décidé de déposer une résolution ayant pour objet la nomination d'un nouvel administrateur supplémentaire en réponse aux questions de gouvernance et afin de trouver une solution commune nécessaire à l'intégration. Madame Juliette Favre a indiqué que l'accord signé le 12 mai 2019 permet d'une part, de donner une chance à Messieurs Francesco Milleri et Laurent Vacherot (désormais en charge du développement et de la mise en œuvre de la stratégie et du processus d'intégration ainsi que de certains sujets opérationnels), d'autre part de désigner les cadres dirigeants de la Société et enfin de mettre un terme aux litiges en cours. Elle conclut que l'accord qui confirme la recherche d'un nouveau Directeur Général permet d'envisager avec confiance l'avenir du Groupe.

Madame Juliette Favre poursuit en soulignant le rôle futur de Valoptec Association, en qualité d'intermédiaire entre les actionnaires salariés et les instances dirigeantes et de second actionnaire. Valoptec Association sera représenté au Comité stratégique du Conseil d'administration ainsi qu'au Comité d'intégration. Valoptec Association sera également représenté dans un comité formé par les responsables Ressources Humaines d'Essilor International et de Luxottica chargé de travailler à l'élargissement de l'actionnariat salarié aux salariés de Luxottica.

Quatre interventions ont été présentées aux actionnaires durant l'Assemblée :

**1. Présentation des résultats financiers du Groupe EssilorLuxottica**

Hilary Halper et Stefano Grassi, co-directeurs financiers, ont rappelé la solidité des résultats réalisés en 2018 et la proposition de verser un dividende d'un montant de 2,04 euros par action. Ces derniers ont donné quelques informations sur les perspectives 2019, le chiffre d'affaires du premier trimestre ayant été publié le 7 mai 2019. Madame Hilary Halper a souligné que le chiffre d'affaire du premier trimestre était en croissance annuelle de 7,5 % à taux de change constant par rapport au chiffre d'affaires pro forma du premier trimestre 2018, dont 3,7 % à taux de change constants. Monsieur Stefano Grassi a confirmé les objectifs financiers pour 2019 (synergies incluses et à taux de change constants) à savoir :

- Croissance du chiffre d'affaires: 3,5 % à 5,0 % ;
- Croissance du résultat opérationnel ajusté: 0,8 x à 1,2 x de celle du chiffre d'affaires;
- Croissance du résultat net ajusté: 1,0 x à 1,5 x celle du chiffre d'affaires.

**2. Présentation d'un point d'avancement sur l'intégration**

Pierluigi Longo et Eric Leonard, responsables de l'intégration, ont expliqué que le processus d'intégration a débuté récemment et que le premier objectif a été de construire une compréhension mutuelle des deux sociétés. Ils ont souligné les progrès

importants accomplis, la complicité qui s'est instaurée au sein des équipes d'Essilor et Luxottica, la volonté commune de construire un groupe combiné et de dépasser les difficultés qui existent inhérentes à des modes de fonctionnements différents.

Cela étant rappelé, ils ont passé en revue les quatre sujets suivants :

- Un processus de pilotage des projets d'intégration qui implique les équipes de la Société composées de personnes de talents et hautement qualifiées et soutenu par une société de conseil externe.  
Plus de 20 groupes de travail ont d'ores et déjà été lancés et d'autres doivent suivre prochainement. Monsieur Eric Léonard a mentionné que la réussite de cette intégration passe par un processus de décision rapide et efficace, lequel repose sur le comité d'intégration qui se réunit tous les quinze jours. Il a remercié toutes les équipes qui travaillent à leurs préparations.
- La confirmation des synergies potentielles comprises entre 420 et 600 millions d'euros (synergies de coûts et de chiffre d'affaires) dans les trois à cinq ans à venir.
- La présentation des 20 groupes de travail lesquels sont orientés vers 6 axes principaux à savoir:
  - (i) Comment mieux intégrer les verres et les montures;
  - (ii) L'utilisation des réseaux de vente au détail du Groupe pour augmenter la pénétration de l'ensemble des produits;
  - (iii) Les recherches de synergies dans la distribution aux indépendants et aux chaînes d'optique («Wholesale») en favorisant notamment les ventes croisées;
  - (iv) Les gains d'efficacité pour l'approvisionnement et les achats;
  - (v) L'optimisation de la chaîne de production et logistique;
  - (vi) La croissance du marché afin de mieux répondre aux attentes des consommateurs.
- La Construction du nouveau Groupe EssilorLuxottica autour notamment des piliers suivants :
  - la Mission,
  - les ressources humaines avec la fixation d'objectifs communs pour les 4000 principaux cadres de la Société,
  - l'organisation à commencer par la nomination des 11 « Key exécutifs »
  - la culture,
  - le modèle opérationnel.

### **3. Présentation de la Mission d'EssilorLuxottica**

Jayanth Bhuvanaraghan, Head of Mission, a commencé par rappeler la mission du groupe qui est de permettre à chacun, partout dans le monde de «mieux voir, mieux être pour profiter pleinement de la vie», et que la puissance de cette mission est le moteur de la stratégie d'EssilorLuxottica, et définit son identité, ses actions et unit ses 150 000 collaborateurs et toutes ses parties prenantes.

Aujourd'hui, sur une population mondiale de 7,7 milliards de personnes:

- plus de 2 milliards de personnes bénéficient d'une correction visuelle, mais leurs styles de vie et leurs besoins changent
- 2,5 milliards de personnes souffrent de mauvaise vision non corrigée, du fait de difficultés d'accès aux solutions existantes ou d'un manque d'information.
- Et 6 milliards d'individus ne protègent pas leurs yeux des rayons nocifs.

D'ici 2050, la population mondiale passera à 9,9 milliards d'individus; parmi eux, 6,6 milliards auront besoin de corriger leur vue, et plus de 3,2 milliards souffriront d'une mauvaise vision non corrigée.

Jayanth Bhuvanaraghan a souligné que pour EssilorLuxottica, éradiquer la mauvaise vision n'est pas seulement une opportunité unique mais également une responsabilité. Ce sont les compétences de ses collaborateurs, leur engagement et leur passion qui permettent à EssilorLuxottica de proposer des produits innovants, des marques puissantes et une nouvelle expérience consommateur.

En parallèle, le groupe poursuit le développement de ses initiatives de **business inclusif** visant à toucher les 2,5 milliards de personnes souffrant d'une mauvaise vision non corrigée, préparant ainsi de futurs consommateurs en les sensibilisant et en leur facilitant l'accès à la santé visuelle et à des solutions de correction de la vue. A ce jour, ces initiatives ont permis de créer plus de 25 millions de porteurs de lunettes, dont plus de 2 millions au cours du seul premier trimestre.

Le groupe poursuit aussi son objectif d'atteindre les communautés les plus précaires par le biais de ses **actions philanthropiques**, de ses programmes de sensibilisation et de ses partenariats.

Le groupe EssilorLuxottica continue notamment à soutenir OneSight, dont Luxottica est membre fondateur.

A travers le Vision Impact Institute et des programmes comme Think About Your Eyes, le groupe EssilorLuxottica fait bouger les lignes en **sensibilisant et en mobilisant autour de la santé visuelle**.

L'un des moments forts de 2018 dans le cadre de la mission: la Société est devenue l'un des principaux partenaires du Queen Elizabeth Diamond Jubilee Trust, engagé à éradiquer la mauvaise vision dans 53 pays du Commonwealth.

Jayanth Bhuvanaraghan a conclu sa présentation en soulignant que toutes ces activités ont servi un seul objectif: aider chacun à mieux voir, mieux être pour profiter pleinement de la vie. Cette mission consolide la position d'EssilorLuxottica en tant qu'entreprise unique et responsable et l'aide à donner une voix à la vision et à faire croître l'industrie de l'optique.

#### **4. Présentation des projets de résolutions sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux d'EssilorLuxottica et point d'avancement sur le recrutement du futur Directeur général.**

Monsieur Olivier Pécoux (Président du Comité des Nominations et des Rémunérations) a présenté les rémunérations 2018 de Messieurs Leonardo Del Vecchio, Hubert Sagnières et Laurent Vacherot en distinguant les périodes suivantes :

- la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre, antérieure au rapprochement entre Essilor et Luxottica: Messieurs Hubert Sagnières et Laurent Vacherot occupaient respectivement les fonctions de Président-Directeur Général et de Directeur Général délégué d'Essilor;
- la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre, postérieure au rapprochement entre Essilor et Luxottica: Messieurs Leonardo Del Vecchio et Hubert Sagnières occupaient respectivement les fonctions de Président-Directeur Général et de Vice-Président-Directeur Général Délégué d'EssilorLuxottica étant précisé que le mandat

social de Directeur Général Délégué de Laurent Vacherot a pris fin le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Les informations sur les rémunérations 2018 font l'objet du vote des résolutions 11, 12 et 13 (vote ex-post) dont le détail est décrit dans les slides présentés par Monsieur Olivier Pécoux.

La politique de rémunération 2019 qui faisait l'objet de la résolution n°14 (vote ex ante) a également été scindée en deux parties :

- la période allant du 1er janvier à fin mai où la gouvernance de votre société correspond à celle mise en place le 1er octobre 2018
- la période à compter de laquelle sera mise en place la nouvelle gouvernance annoncée en début de semaine.

Monsieur Olivier Pécoux a expliqué et commenté les amendements apportés à la politique de rémunération afin de prendre en compte les observations faites lors de l'Assemblée Générale du 29 novembre 2018, à savoir :

- Les objectifs financiers retrouvent un poids prépondérant dans la part variable: ils représentent 80% de la part variable 2019. En complément de ces objectifs, 10% seront liés à la réalisation des synergies et 10% à l'alignement stratégique pour construire un nouveau modèle EssilorLuxottica tirant partie du meilleur des deux sociétés.
- Conformément à l'engagement pris lors de l'Assemblée Générale du 29 novembre 2018, le plafond annuel d'actions de performance attribuables aux dirigeants a été divisé par 2, passant de 7% à 3,5% du total des actions attribuées ;
- La transparence a été accrue: la composition des panels de comparaison a été publiée de même que les niveaux de rémunération de ces panels.

En application de cette politique, la rémunération qui serait due pour la période préalable à l'annonce de l'évolution de l'organisation du groupe (**1<sup>er</sup> janvier à fin mai**) reste inchangée par rapport à 2018, de même que la part variable cible (égale à la rémunération fixe).

Concernant la période postérieure à la publication de l'organisation du Groupe (**juin à décembre 2019**), le Conseil d'administration a décidé de baisser à 1 000 k€ la rémunération fixe annuelle du Président-Directeur Général et du Vice-Président Directeur Général Délégué, en maintenant une part variable cible à 100% du fixe. Le Conseil d'administration a par ailleurs décidé qu'ils seront chacun éligibles à une attribution de 40 000 actions de performance (contre 50 000 actions en 2018).

En réponse aux préoccupations exprimées par certains investisseurs, la part des actions dans la rémunération totale ne pourra pas excéder 60% étant rappelé que le plafond était jusqu'alors fixé à 75%; avec une attribution de 40 000 actions de performance, cette proportion serait d'environ 50 à 55% de la rémunération annuelle cible totale.

Monsieur Olivier Pécoux a rappelé s'agissant du processus de recrutement d'un futur Directeur Général d'EssilorLuxottica, la désignation de deux cabinets de recrutement: Russel Reynolds Associates et Eric Salmon Partners avec Russel Reynolds assurant la coordination de la mission. Il a précisé que des candidatures internes et externes seront évaluées étant rappelé d'une part, que l'objectif consiste à trouver «le meilleur profil pour le poste» d'ici fin 2020 et d'autre part, que conformément au communiqué publié lundi 13 mai, Messieurs Laurent Vacherot et Francesco Milleri ne seront pas candidat à cette fonction.

Ces présentations se sont achevées avec la présentation par les Commissaires aux comptes d'une synthèse de leurs travaux.

Madame Wendy Lane et Monsieur Jesper Brandgaard, candidats aux fonctions d'administrateurs, ont ensuite été invités par le management à prendre la parole afin de se présenter et d'expliquer leurs motivations.

À la suite d'une session de questions/réponses d'une durée d'une heure avec la salle, le Président Directeur Général et le Vice-Président Directeur Général Délégué ont soumis au vote des actionnaires les vingt résolutions inscrites à l'ordre du jour.

\* \*  
\*

Toutes les résolutions présentées par le Conseil d'Administration ont été approuvées tandis que les deux résolutions complémentaires déposées par des actionnaires ont été rejetées - voir le détail ci-dessous:

#### RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
3. Affectation du résultat et fixation du dividende.
4. Renouvellement du mandat du cabinet PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de Commissaire aux comptes titulaire.
5. Renouvellement du mandat du cabinet Mazars en qualité de Commissaire aux comptes titulaire.
6. Nomination de Monsieur Patrice MOROT en qualité de Commissaire aux comptes suppléant du cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.
7. Nomination de Monsieur Gilles MAGNAN en qualité de Commissaire aux comptes suppléant du cabinet Mazars.
8. Approbation des conventions et engagements réglementés visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.
9. Approbation des engagements visés à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce souscrits au bénéfice de Monsieur Leonardo DEL VECCHIO, Président-Directeur Général,

relatifs au régime de retraite supplémentaire et à l'indemnité de rupture en cas de cessation de son mandat social.

10. Approbation des engagements visés à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce souscrits au bénéfice de Monsieur Hubert SAGNIÈRES, Vice-Président-Directeur Général Délégué, relatifs au régime de retraite supplémentaire et à l'indemnité de rupture en cas de cessation de son contrat de travail suspendu.
11. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2018 à Monsieur Leonardo DEL VECCHIO, Président-Directeur Général, à compter du 1er octobre 2018.
12. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2018 à Monsieur Hubert SAGNIÈRES, Vice-Président-Directeur-Général Délégué à compter du 1er octobre 2018, et Président du Conseil d'administration et Directeur Général du 1er janvier 2018 au 1er octobre 2018.
13. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2018 à Monsieur Laurent VACHEROT, au titre de son mandat de Directeur Général Délégué jusqu'au 1er octobre 2018.
14. Approbation de la politique de rémunérations applicable aux dirigeants mandataires sociaux.

#### RESOLUTIONS A CARACTERE EXTRAORDINAIRE

15. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'augmentation du capital social par émission d'actions réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription (dans la limite de 0,5% du capital social).
16. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions et des valeurs mobilières emportant augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription (dans la limite de 5% du capital social).
17. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes.

#### RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE

18. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Résolutions A et B ajoutées par les actionnaires concernés<sup>1</sup> (Baillie Gifford, Comgest, Edmond de Rothschild Asset Management, Fidelity International, Guardcap, Phitrust et Sycomore Asset Management):

Résolution A: Nomination de Madame Wendy Evrard Lane en qualité d'administratrice

Résolution B: Nomination de Monsieur Jesper Brandgaard en qualité d'administrateur

L'ensemble des présentations des dirigeants à l'Assemblée, les résultats des votes ainsi que la retransmission de l'Assemblée Générale sont disponibles sur le site internet d'EssilorLuxottica à l'adresse suivante : <https://www.essilorluxottica.com/fr/assemblee-generale>

\* \*  
\*

---

<sup>1</sup> Voir l'addendum à la brochure de convocation publiée disponible sur le site internet